

Fiche engagement de participation France Water Team Salon des maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles Paris • 22 au 24 novembre 2022

A retourner à l'adresse : communication@france-water-team.com



Je soussigné(e) Nom, prénom :

Fonction :

Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après :

Bénéficiaire :

Raison sociale*

Responsable de la structure : (nom, prénom) :

Responsable du dossier :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Entité facturée :

Raison sociale (si différente) :

Adresse de facturation (si différente) :

Courriel (si différent) :

N° de SIRET : NAF :

N° TVA :

*Champs obligatoire

Pôle d'appartenance :

AQUA-VALLEY

DREAM Eau et Milieux

HYDREOS

Fiche engagement de participation France Water Team Salon des maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles Paris • 22 au 24 novembre 2022

A retourner à l'adresse : communication@france-water-team.com

Tarifs

	Taille structure	Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
<input type="checkbox"/>	1 à 19 salariés	2600 € HT	520 €	3120 € TTC
<input type="checkbox"/>	20 à 250 salariés	3000 € HT	600 €	3600 € TTC

L'offre de co-exposition* France Water Team comprend :

- Une banque d'accueil avec 2 tabourets sur une surface de environ 3 m2,
- Une signalétique personnalisée,
- Une visibilité sur le site internet et les réseaux sociaux France Water Team, AQUA-VALLEY, DREAM Eau & Milieux et HYDREOS,
- Une visibilité sur le catalogue du SMCL,
- Vos badges exposants,
- Un accès à la réserve du stand collectif,
- Une invitation pour vous et vos invités privilégiés (clients, prospects, collectivités) à 2 cocktails organisés sur le stand collectif,

Prestation soumise au taux de TVA en vigueur au moment de la facturation. Règlement à réception de la facture. *Réservée aux membres affiliés France Water Team, nombre de places limité.

Merci de retourner cette fiche d'engagement dûment complétée et accompagnée de votre règlement :

- Par chèque à l'ordre de France Water Team
 Par virement :

Société Marseillaise de Crédit
Titulaire du compte : pôle de compétitivité de la Filière eau France Water Team
IBAN : FR76 3007 7048 2311 8918 0020 068
BIC : SMCTFR2A

Fait à
Le

Cachet de l'entreprise et signature :

Fiche engagement de participation France Water Team Salon des maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles Paris • 22 au 24 novembre 2022

A retourner à l'adresse : communication@france-water-team.com

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AU STAND COLLECTIF ORGANISÉ PAR FRANCE WATER TEAM AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES 2022.

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales sont applicables à l'ensemble des co-exposants (ci-après dénommés « Co-Exposant(s) ») rejoindre le Stand Collectif France Water Team du Salon des Maires et des Collectivités locales 2022 (ci-après dénommé le « Stand Collectif »), organisé par France Water Team (France Water Team dont le siège social est situé : Immeuble MIBI, 672 rue du Mas de Verchant, 34000 Montpellier, France, immatriculée au Registre National des Associations, numéro de SIRET 88111197500010)(ci-après dénommé l' « Organisateur ») au sein de Paris Expo Porte de Versailles, 1 Place de la Porte de Versailles, 75015 Paris (ci-après dénommé le « Site »).

En renvoyant le présent formulaire (fiche d'engagement), l'Exposant déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

2. PARTICIPATION AU STAND COLLECTIF

La présente offre de stand collectif est exclusivement réservée aux membres affiliés France Water Team (adhérents des pôles Aqua-Valley, Dream Eaux&Milieux et/ou HYDREOS) de moins de 250 salariés. Le nombre de places étant limité, l'Organisateur sélectionnera les participants par ordre de date de réception de la fiche d'engagement dûment complétée. L'admission (ou non admission) des participants sera notifiée au Co-Exposant par mail à l'adresse renseignée dans la fiche d'engagement.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation du Co-exposant, celui-ci s'engage à régler le montant de :

- 30% du tarif pour une annulation qui surviendrait plus de 30 jours avant l'événement.
- 50% du tarif pour une annulation qui surviendrait plus de 15 jours avant l'événement.

Les annulations à moins de 15 jours de l'événement ne donneront lieu à aucun remboursement. Le Co-exposant s'engage à régler la totalité de la somme due.

4. ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

L'Organisateur établit le plan du Stand Collectif et attribue les emplacements en fonction de l'ordre de réception des fiches d'engagement.

5. DROIT A L'IMAGE, DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDEOS DU STAND COLLECTIF

Le Co-exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur à capter, reproduire et diffuser des photos et/ou vidéos le représentant ainsi que les membres de son équipe, son stand, son logo, son/ses produit(s) exposé(s), directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, ainsi qu'à exploiter ces clichés et films, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports

France Water Team - www.france-water-team.com

672, rue du Mas de Verchant - 34967 MONTPELLIER cedex 2

Fiche engagement de participation France Water Team Salon des maires et des Collectivités Locales

Porte de Versailles Paris • 22 au 24 novembre 2022

A retourner à l'adresse : communication@france-water-team.com

notamment sur Internet : site internet de France Water Team (www.france-water-team.com et de ses trois membres fondateurs www.aqua-valley.com, www.poledream.org et www.hydreos.fr) , www.youtube.com, les réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn. Les utilisations de son image ne devront en aucune façon porter atteinte à sa vie privée et plus généralement lui nuire ou causer un quelconque préjudice. Il reconnaît par ailleurs n'être lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom. Cette autorisation de l'utilisation de son image a une validité de 5 ans à compter de la signature de la présente fiche d'engagement.

Le Co-Exposant qui ne souhaite pas que son équipe, son logo ou son stand figurent sur les films et/ ou photographies et/ou visuels utilisés pour la promotion du Salon doit en aviser préalablement par mail l'Organisateur avant l'ouverture du Salon.